

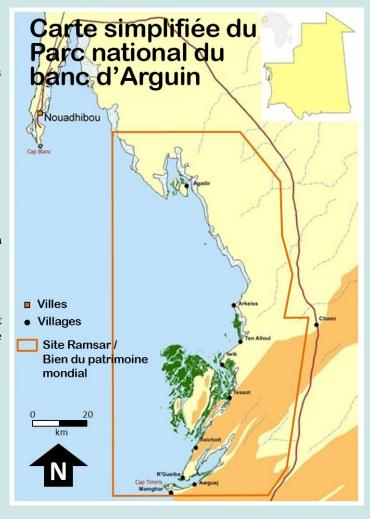
Pêcheurs dans leurs embarcations traditionnelles, Parc national du banc d'Arguin, Mauritanie (Photo: Hermes Images, AGF Srl / Alamy Stock Photo)

Parc national du banc d'Arguin, Mauritanie

Résumé

Bordant environ 30% du littoral Atlantique de la Mauritanie, le parc est une mosaïque de dunes de sable, de marécages côtiers, de petites îles, de mangroves, d'herbiers marins et d'eaux côtières peu profondes. Sur une distance de 150 km entre Cap Blanc au nord et Cap Timiris au sud, le parc est le plus grand parc côtier de l'Afrique avec une superficie de 12 000 km². Le contraste entre le milieu désertique austère et la luxuriance de l'espace marin est frappant. Les limites du Site Ramsar et du bien du patrimoine mondial se recouvrent et suivent celles du parc national.

Un upwelling permanent et des eaux marines riches en matières nutritives stimulent des taux élevés de production planctonique qui influence à son tour un écosystème côtier extrêmement productif. Une bonne partie des eaux marines du parc a moins de 5 m de profondeur, jusqu'à 40 km de la côte. Plus de 400 km² de vasières intermarées accueillent jusqu'à 2 millions de limicoles, la plus grande et la plus importante concentration d'oiseaux du Paléarctique dans le monde. Ainsi, on trouve dans le site plus des deux tiers de la population mondiale de barges rousses et près de la moitié de la population mondiale de bécasseaux maubèches. Outre la diversité et le nombre des oiseaux d'eau, on peut observer, dans les eaux marines, la tortue verte en danger et la tortue luth, le grand dauphin et le dauphin à bosse de l'Atlantique. La population locale, les Imraguen, vivent dans des villages dispersés dans le parc et vivent de la pêche traditionnelle mais sont de plus en plus menacés par la pêche industrielle ou pratiquée par des pêcheurs immigrants.



Description du site

S'étendant sur le littoral de la Mauritanie, le parc est une zone de transition entre le désert du Sahara à l'est et l'océan Atlantique à l'ouest. Dans cette partie de l'Afrique, les eaux côtières sont influencées par le courant océanique froid des îles Canaries et un upwelling permanent de matières nutritives et de minéraux, qui génèrent une forte productivité de plancton, ainsi que par le courant sud équatorial plus chaud qui suit la convergence intertropicale jusqu'au Cap Blanc. Les eaux extrêmement productives, associées à un banc sous marin peu profond (en général moins de 5 m de profondeur) qui s'étend sur 80 km depuis le rivage, génèrent un écosystème bouillonnant de vie.

Le littoral est une mosaïque de dunes de sable éolien, de marais, de mangroves, de vasières intermarées, de chenaux et de cours d'eau, de bancs de sable et d'îlots. Plus de 190 espèces de plantes ont été répertoriées dans le parc et les vastes habitats de zones humides abritent la plus grande frayère et zone de nourrissage pour les poissons d'Afrique de l'Ouest. Les hauts-fonds, étendus, résultent du transport de sable par le vent depuis le désert, sable qui recouvre progressivement les sédiments déposés dans les estuaires reliques. L'apport éolien de sédiments, associé à l'upwelling, nourrit les zones humides et les diverses chaînes trophiques de la région.

Bien du patrimoine mondial et Site Ramsar

Le Site Ramsar, d'une superficie de 1 200 000 ha, a été inscrit en 1982. L'échelle et la variété des habitats des zones humides justifient l'inscription du site au titre du critère 1 et de plusieurs autres critères mais il est particulièrement important au plan mondial pour le nombre d'oiseaux d'eau (critère 5), avec plus de 20 espèces différentes dépassant le seuil de 1% (critère 6). La présence de la tortue verte en danger et d'espèces de cétacés, phoques, raies et requins justifie en outre l'inscription du site au titre des critères 2 et 8.

La population résidente, les Imraguen, et ses pratiques de pêche traditionnelles ainsi que de nombreux sites archéologiques datant du Néolithique sont reconnus officiellement dans le cadre des caractéristiques écologiques globales du Site Ramsar. L'Institut mauritanien de recherches océanographiques et des pêches (IMROP) collabore avec le parc national pour mieux comprendre les pêcheries de capture. Des mesures de gestion particulières ont été prises pour encourager les pratiques de pêche traditionnelles et garantir la pérennité des stocks de poissons.

L'importance mondiale du banc d'Arguin pour les échassiers nidificateurs et migrateurs et sa mosaïque productive d'habitats divers ont justifié l'inscription du site sur la Liste du patrimoine mondial en 1989. Les limites du bien du patrimoine mondial coïncident avec celles du Site Ramsar. Les marécages riches et variés, couverts d'herbiers marins, et le milieu marin et côtier suffisamment riche et divers pour entretenir d'importantes communautés de poissons, d'oiseaux et de mammifères marins justifient la valeur universelle exceptionnelle du site (critère ix).

La diversité et l'ampleur des zones humides assurent un abri à plus de 2 millions d'oiseaux migrateurs venus d'Europe du Nord, de Sibérie et du Groenland. 25 000 à 40 000 couples appartenant à 15 espèces d'oiseaux témoignent de la diversité des oiseaux nicheurs. Les hauts-fonds et les îles abritent 45 espèces de poissons, 11 espèces de coquillages et de nombreuses espèces de mollusques et de crustacés. Le site accueille en outre plusieurs espèces de tortues marines, en particulier la tortue verte en danger. On y observe fréquemment le grand dauphin et le dauphin à bosse de l'Atlantique (critère x).

Le rôle des valeurs culturelles, pratiques et traditions dans la conservation de la zone humide

Les sites archéologiques du Néolithique et les vestiges de la civilisation des Almoravides (environ vers l'an 1000 avant Jésus Christ) que l'on trouve sur certaines des îles éparpillées dans le parc témoignent de la longévité de l'interaction entre l'homme et l'environnement dans cette partie de l'Afrique de l'Ouest. De nombreuses coutumes des Imraguen sont liées au milieu naturel. Jusque dans les années 1990, ce peuple nomade déplaçait ses petits villages de huttes au rythme des mouvements des grands bancs de poissons, en particulier le mulet, le long de la côte, perpétuant ainsi un mode de vie très ancien fondé presque exclusivement sur la pêche de poissons migrateurs à l'aide de bateaux à voile et de techniques traditionnelles restés inchangés depuis le 15e siècle, époque où les explorateurs portugais les décrivirent pour la première fois. Plus loin, dans les zones désertiques, on trouve quelques élevages nomades de dromadaires et de chèvres mais cette activité est en déclin depuis quelques années en raison de la désertification.

Dans le parc, il y a sept villages, principalement à Cap Timiris, où vivent environ 1000 Imraguen. N'ayant pas d'eau douce, cette population dépend d'approvisionnements venant de l'extérieur du parc ou fournis, à grands frais, par la marine. Traditionnellement, les hommes s'occupent de la pêche tandis que les femmes préparent le caviar, le tishtar (de petits morceaux de mulet séchés et écrasés) et l'huile de mulet, avec des techniques et une connaissance transmises de mère en fille. Toutefois, la pêche traditionnelle et l'utilisation durable et non polluante de canots non motorisés sont menacées par les pressions de bateaux de pêche et de pêcheurs industriels illégaux, qui viennent principalement du Sénégal dans des canots à moteur et qui pêchent au filet maillant des requins et des raies destinés au marché d'Extrême Orient très lucratif. Le Comité du patrimoine mondial (UNESCO 2016) a adopté des décisions pour encourager l'État partie à continuer de faire participer les communautés locales à la surveillance et à la gestion du bien et a demandé de mettre en place un système



Portrait d'un pêcheur Imraquen buvant son thé, Parc national du banc d'Arquin, Mauritanie (Photo: SuperStock / Alamy Stock Photo)

de permis et d'interdire les embarcations motorisées pour réduire la surpêche par les communautés immigrantes, non résidentes.

La concurrence et les prix élevés qu'atteignent les ailerons de requins et de raies ont incité certains Imraguen à abandonner leurs pratiques traditionnelles et à passer à la pêche au requin motorisée. Toutefois, sous la pression du Gouvernement et des ONG, au début des années 2000, les pêcheurs Imraguen ont accepté de remettre volontairement leurs filets contre une compensation monétaire, un euro par mètre de filets remis, pour préserver les espèces de requins et de raies dans le Parc national du banc d'Arguin. Certes, ce retour à la pêche traditionnelle a eu des résultats positifs pour la conservation et les Imraguen reconnaissent les avantages pour l'environnement, mais la communauté locale est préoccupée. Un vieux pêcheur de 71 ans, Soueilim Ould Bilal, résume ainsi la situation :

« En une seule journée, je prenais 400 raies dans mes filets qui vont maintenant être interdits. Ce que je vais recevoir (comme compensation), je ne le recevrai qu'une fois. Cette pêche me procurait de l'argent tous les jours. »

Toutefois, les Imraguen reconnaissent la nécessité de défendre et de protéger cet environnement précieux. Et la fierté pour leur mode de vie traditionnel est l'essence même de la philosophie des Imraguen. Comme le dit un chef tribal :

« Si un Amrig (membre de la tribu Imraguen) vous donne sa parole, il la tient. »

Des ONG basées en Europe déploient des efforts de formation et d'échange de connaissances, pour améliorer la qualité des produits traditionnels de la pêche que produisent les Imraguen et en particulier les œufs salés et fermentés ou poutargue. La qualité du produit améliore les possibilités de trouver d'autres marchés, tant au plan national qu'international, et de gérer directement la vente de produits transformés afin de maintenir les pratiques traditionnelles et d'améliorer la prospérité des communautés locales. En mars 2016, le Centre du patrimoine mondial a organisé un atelier régional dans le parc sur le rôle des communautés locales dans la gestion durable et la conservation des biens du patrimoine mondial. La contribution précieuse des Imraguen à cet atelier a permis de mieux faire comprendre combien il est important de consulter les communautés locales et de les faire participer si l'on veut améliorer l'état de conservation des biens du patrimoine mondial.

Perspectives

Le parc est menacé par une surpêche non durable en raison de l'exploitation internationale, à échelle industrielle, des eaux situées à l'extérieur des limites et des incursions dans le parc de flottes de pêche pirates venant de pays voisins. Une loi, adoptée en 2000, autorise les méthodes de pêche traditionnelles et durables des Imraguen dans le parc. La surveillance effective et le suivi posent des difficultés compte tenu de l'étendue du par cet de l'insuffisance des capacités et des ressources de gestion. Toutefois, les efforts continus déployés pour faire participer activement les Imraguen à la surveillance et à la gestion des stocks de poissons augurent bien de l'avenir du site.

Enseignements acquis

Même lorsque la densité démographique est très faible, comme dans le Parc national du banc d'Arguin, des problèmes peuvent survenir et la vie sauvage des zones humides peut être dégradée. Cette étude de cas a démontré que les problèmes de ce type ne sont peut être

pas le résultat des activités des communautés locales mais peuvent venir de pressions et de forces externes. Il est donc important de récapituler certains des enseignements clés.

- Il apparaît essentiel d'associer le savoir local et autochtone de la communauté des Imraguen à la science en général pour s'assurer que les techniques de pêche traditionnelles restent durables et favorisent la conservation de la région.
- Les communautés locales jouent un rôle crucial pour la surveillance des techniques de pêche non traditionnelles et la mise en œuvre d'un système de permis pour la gestion et la conservation de la région.
- Les décisions adoptées par le Comité du patrimoine mondial, dans le cadre du rapport sur l'état de conservation des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, aident les administrateurs des sites à définir et prioriser les actions de conservation sur le terrain. En encourageant l'État partie à associer les communautés locales à la gestion du Parc national du banc d'Arguin, la décision du Comité du patrimoine mondial contribue à la conservation permanente du site.
- En développant des possibilités d'améliorer la prospérité, s'appuyant sur l'échange d'informations et le partage des connaissances, il est possible de préserver les traditions culturelles, d'améliorer le bien être humain et de protéger la biodiversité de la région.